



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Commune de Plouaret (22)

Deux réseaux de chaleur bois énergie

Les communes du Trégor ont décidé d'exploiter les ressources de leur bocage en créant une filière bois énergie. Plouaret est moteur de cette dynamique en s'équipant d'un second réseau de chaleur pour alimenter ses bâtiments publics, équipé de 2 chaudières identiques de 250 KW.

Plouaret (2300 habitants) est une commune rurale du Trégor costarmoricain, située au sud de Lannion. Depuis plusieurs années, les élus y mènent une politique active en faveur du développement durable et particulièrement sur le bois énergie. En effet, située dans une région de bocage encore dense et d'élevage, les élus sont convaincus que sa préservation et la valorisation de ses produits constitue un véritable atout pour le développement de ce territoire. C'est ainsi que depuis 2005, un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois d'une puissance de 500 KWh est connecté à 5 bâtiments publics. La commune s'est également fortement impliquée dans la mise en place d'une filière bois énergie structurée à l'échelle de 5 communautés de communes. C'est donc, tout naturellement que pour le projet d'extension de la maison de retraite et de cuisine centrale neuve ils ont opté pour un second réseau de chaleur. Un choix rendu possible grâce à l'accord du bailleur social d'y connecter la trentaine de logements sociaux situés à proximité. Sa mise en service a été faite à l'automne 2012.

➤ Utiliser une énergie locale

L'objectif majeur est de consommer de l'énergie issue d'une ressource locale renouvelable gérée durablement. Ce qui permet de conforter l'économie locale et de valoriser le travail d'entretien des agriculteurs. Pour autant, Il est indispensable de réaliser une étude de faisabilité afin de vérifier la pertinence tech-



Deux chaudières de 250 kw pour le second réseau de chaleur.

nique et économique de ce type de projet. En Bretagne, le réseau AILE est spécialisé dans l'assistance aux collectivités et aux agriculteurs.

➤ Les avantages

- Valorisation forestière : il concourt à une gestion forestière durable
- Economique : le bois est une énergie bon marché, non indexée sur le cours de baril de pétrole. L'argent dépensé pour le chauffage reste sur le territoire.
- Environnemental : Il permet de lutter efficacement contre le réchauffement climatique et les émissions polluantes
- Emploi : Il permet de développer l'activité économique, particulièrement en milieu rural.

La SCIC Bocagénèse



La structuration de la filière bois énergie Trégor, portée par les collectivités depuis 2008 a franchi un nouveau pas avec la création en janvier 2013 d'une société coopérative d'intérêt collectif, la SCIC Bocagénèse. Elle approvisionnera les 8 chaudières du territoire, qui consomment annuellement 2500 tonnes de plaquettes.

➤ Deux chaudières par chaufferie

Pour pallier à une panne de la chaudière bois ou répondre aux périodes de faibles besoins il est nécessaire de lui adjoindre une seconde chaudière. Pour le réseau 2, les deux chaudières bois peuvent fonctionner simultanément ou en alternance, ce qui augmentera leur durée de vie. Toutefois, un groupe électrogène de dépannage reste nécessaire.

➤ Une gestion en régie

- Création d'une régie sous forme de SPIC

Le réseau de chaleur est géré en régie sous forme de SPIC (Service Public à Caractère Commercial). Il a été créé un budget annexe où sont retracées toutes les opérations comptables. La régie, dotée d'une autonomie, est administrée par un conseil d'exploitation composé d'un Président, d'un Vice-président et de quatre administrateurs.

- La régie est le fournisseur de chaleur.

La régie achète des plaquettes à la filière bois énergie pour produire de la chaleur qui est revendue aux gestionnaires des établissements chauffés. La commune est elle-même vendeuse de bois issu de la gestion de son bocage communal.

- Prix d'achat du bois : 50 € HT / tonne livrée

- Prix d'achat de la tonne de plaquettes déchiquetées : 90 € HT / tonne livrée

- Prix du MgwH vendu : 71 € HT

➤ Retour sur investissement rapide

La hausse constante du prix des énergies fossiles fait que le retour sur investissement de 11 ans pour le réseau 1, est plus rapide que prévu. Le fioul a doublé depuis 2004 alors que celui du bois est quasi constant. Et ce sans compter que la commune est également vendeuse de bois à la SCIC, soit 150 tonnes qui lui rapportent 7500 euros. ■

CONTACT :

Monsieur le Maire / Tél. mairie : 02 96 46 62 02 / e-mail : mairie.plouaret@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :



“

Au début, on nous traitait de rétrogrades, alors que notre territoire est doté d'un gisement d'énergie renouvelable, s'il est géré durablement. Mais pour que la filière bois énergie soit viable économiquement, il faut que tous les acteurs de la filière en profitent équitablement.

”

*Christian Le Fustec,
Maire de Plouaret
Président de Bocagène*

➤ Les caractéristiques des réseaux

	Réseau 1	Réseau 2
Chaudières	Bois 500 KW et fuel de 500 KW	Bois de 2 x 250 KW + groupe électrogène
Bâtiments desservis	Mairie et maison du patrimoine (40 kW) Maison du développement (56 kW) Salle des sports (5 kW) Pôle enfance jeunesse (65 kW) Ecole maternelle et primaire (100 kW)	Immeuble de 11 appartements 1 immeuble de 5 appartements 12 pavillons mitoyens 1 foyer de personnes âgées 20 pavillons mitoyens, annexés au foyer
Réseau	1000 mètres A/R	700 mètres A/R
Silo	100 m3 utiles	90 m3 utiles
Conso annuelle	200 tonnes	200 tonnes

➤ Coûts et financements

	Réseau 1	Réseau 2
Etudes	46934	41620
Bâtiments	201970	323920
Chaudières	92946	351964
Réseau et ss stations	239986	101653
Total TTC	534536	819157
Subventions	204500	384851
- Région	49900	30644
- CG22	81800	126986
- ADEME	81800	30644
- Etat		71000
- FEDER		122577